

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 50109

Numéro SIREN : 494 127 673

Nom ou dénomination : A.M.I.

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2021 sous le numéro de dépôt 8261

Désignation de l'entreprise SRL A.M.I.					Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise Avenue des Jeux Olympiques Les Saisies					73620		HAUTELUCE		
SIRET					4 9 4 1 2 7 6 7 3 0 0 0 1 5				
Durée de l'exercice en nombre de mois *					12		Durée de l'exercice précédent * 12		
					Exercice N clos le 31/10/2020				
ACTIF					Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	22 556	012		22 556		
		Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *		028	1 684	030	586	1 098		
	Immobilisations financières * (1)		040	342 250	042	217 418	124 832		
	Total I (5)		044	366 490	048	218 004	148 486		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	1 361	066		1 361		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	67 717	070		67 717		
		Autres* (3)	072	223 969	074	41 415	182 555		
	Valeurs mobilières de placement		080		082				
	Disponibilités		084	13 369	086		13 369		
	Charges constatées d'avance *		092	8	094		8		
	Total II		096	306 424	098	41 415	265 010		
	Total général (I + II)		110	672 915	112	259 419	413 496		
PASSIF							Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	183 000					
	Ecart de réévaluation		124						
	Réserve légale		126	18 300					
	Réserves réglementées *		130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132	127 683					
	Report à nouveau		134						
	Résultat de l'exercice		136	31 696					
	Provisions réglementées		140						
Total I		142	360 679						
Provisions pour risques et charges		154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	959					
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 30 716)		172	51 859					
	Produits constatés d'avance		174						
Total III		176	52 817						
Total général (I + II + III)		180	413 496						
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	642	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SRL A.M.I.

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐Exercice N clos le
31/10/2020

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				210				
	Production vendue	{	biens	dont export	209		210		
			services *	et livraisons	215		214		
				intracommunautaires	217		218		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production immobilisée*							224	
	Subventions d'exploitation reçues							226	
	Autres produits							230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234	
	Variation de stocks (marchandises)*							236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 366)						244	
	Rémunérations du personnel*							250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	
	Dotations aux amortissements*							254	
	Dotations aux provisions							256	
	{	Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		{		
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260	49					
	Total des charges d'exploitation (II)						264		
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	
Produits financiers (III)				280	1 995	Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)								290	
Charges exceptionnelles (VI)				{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347	{	
					dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		348		
Impôt sur les bénéfices* (VII)								306	
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)								310	
B- RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316		
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						318		
	Provisions non déductibles*						322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)						324	5 593	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44 sexes)		986	ZFU -TE (44. octies et octies A)		987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981	JEI (44. sexes A)		989			
	ZRD (44 terdecies)		127	ZRR (44. quindécies)		138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)		990			
	ZFANG (44 quaterdecies)		345	Investissements outre-mer		344			
	BUD (44 sexdecies)		992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993			
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit						346	
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)						655	
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies A)						643	
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies B)						645	
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies C)						647	
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies D)						648	
	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite						641		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1	352	37 289	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1	370	37 289	372

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SRL A.M.I.						Néant ☐ *		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	22 556	402		404		406	22 556	
	Autres	410		412		414		416		
	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements, aménagements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	2 304	472	642	474	1 263	476	1 684	
Immobilisations financières		480	342 250	482		484		486	342 250	
TOTAL		490	367 111	492	642	494	1 263	496	366 490	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	1 499	562	350	564	1 263	566	586	
TOTAL		570	1 499	572	350	574	1 263	576	586	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	ORDINATEUR	2	ORDINATEUR	3		4		5
			DELL							
		6		7		8		9		10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
						⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧	
1	555	555								
2	708	708								
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	1 263	580	1 263	582	584	586	588	589	
Plus-values taxables à 19 % (1)					579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596		585	597	599	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SRL A.M.I.		Néant ☐ *																																									
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																													
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice																																									
		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice																																									
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602																																									
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603																																									
	Autres provisions réglementées *	610		612																																									
Provisions pour risques et charges		620		622																																									
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	217 418	600																																									
	Sur stocks et en cours	640		630																																									
	sur clients et comptes rattachés	650		642																																									
	Autres provisions pour dépréciation	660	41 415	652																																									
TOTAL		680	258 833	682	258 833																																								
<table border="1"> <tr> <td colspan="2">B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</td> <td colspan="2">C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Dotations</td> <td></td> <td>Reprises</td> </tr> <tr> <td>Immob. incorporelles</td> <td>700</td> <td></td> <td>705</td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>710</td> <td></td> <td>715</td> </tr> <tr> <td>Constructions</td> <td>720</td> <td></td> <td>725</td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>730</td> <td></td> <td>735</td> </tr> <tr> <td>Inst. générales agencements amén. div.</td> <td>740</td> <td></td> <td>745</td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>750</td> <td></td> <td>755</td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td>760</td> <td></td> <td>765</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>770</td> <td></td> <td>775</td> </tr> </table>						B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			Dotations		Reprises	Immob. incorporelles	700		705	Terrains	710		715	Constructions	720		725	Inst. techniques mat. et outillage	730		735	Inst. générales agencements amén. div.	740		745	Matériel de transport	750		755	Autres immobilisations corporelles	760		765	TOTAL	770		775
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																											
	Dotations		Reprises																																										
Immob. incorporelles	700		705																																										
Terrains	710		715																																										
Constructions	720		725																																										
Inst. techniques mat. et outillage	730		735																																										
Inst. générales agencements amén. div.	740		745																																										
Matériel de transport	750		755																																										
Autres immobilisations corporelles	760		765																																										
TOTAL	770		775																																										
II DÉFICITS REPORTABLES		III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C																																											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI																																									
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)																																									
Déficits reportables		984																																											
Déficits de l'exercice		860																																											
Total des déficits restant à reporter		870																																											
IV DIVERS																																													
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI		325	381																																								
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327																																									
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	380																																								
N° du centre de gestion agréé				388																																									
Montant de la TVA collectée				374	11 642																																								
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	1 591																																								
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399																																									
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398																																									
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397																																									

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00AM07 - SARL A.M.I.

Du 01/11/2019 au 31/10/2020

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

- FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE
- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES
- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- ÉTAT DES AMORTISSEMENTS
- ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS
- PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
- CRÉDIT BAIL
- LOCATIONS
- IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES
- ÉCART DE RÉÉVALUATIONS
 - Variations de la réserve spéciale de réévaluation
 - Variations de la provision spéciale de réévaluation
- ÉTAT DES STOCKS
- ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES
- EFFETS DE COMMERCE
- ENTREPRISES LIÉES
- COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF
- COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
- TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
- TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
- ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS
- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES
- COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF
- LES ENGAGEMENTS
- DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES
- HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES
- LES EFFECTIFS
- CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES
- PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS
- TRANSFERTS DE CHARGES
- ANNEXES COVID-19
- COMMENTAIRES

[illegible]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00AM07 - SARL A.M.I.

Du 01/11/2019 au 31/10/2020

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/10/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 50 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 à 20 ans
- Installations techniques	5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 à 10 ans
- Matériels et outillages	5 à 10 ans

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00AM07 - SARL A.M.I.

Du 01/11/2019 au 31/10/2020

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

STOCKS

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00AM07 - SARL A.M.I.

Du 01/11/2019 au 31/10/2020

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE

TOTAL DU FONDS COMMERCIAL

TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
(Partiel)

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00AM07 - SARL A.M.I.

Du 01/11/2019 au 31/10/2020

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Fonds commercial		22 556		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers			
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	2 304		642
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL			2 304		642
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		342 250		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			342 250		
TOTAL GENERAL			367 111		642

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Fonds commercial				22 556	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers			1 684	
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL			1 263		1 684	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				342 250	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
TOTAL					342 250	
TOTAL GENERAL			1 263		366 490	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00AM07 - SARL A.M.I.

Du 01/11/2019 au 31/10/2020

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén. Matériel de transport Mat. bureau et informatiq., mob. Emballages récupérables divers	1 499	350	1 263	586
TOTAL		1 499	350	1 263	586
TOTAL GENERAL		1 499	350	1 263	586

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
A. Immob. incorpor. TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00AM07 - SARL A.M.I.

Du 01/11/2019 au 31/10/2020

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Fonds commercial				
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag. constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs				
Matériel de transport				
corporelles				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations	215 418			215 418
Autres	2 000			2 000
TOTAL	217 418			217 418
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL	217 418			217 418

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00AM07 - SARL A.M.I.

Du 01/11/2019 au 31/10/2020

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	67 717	67 717	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	3 235	3 235	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	170 986	170 986	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	49 748	49 748	
	Charges constatées d'avance	8	8	
TOTAUX		291 695	291 695	
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00AM07 - SARL A.M.I.

Du 01/11/2019 au 31/10/2020

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00AM07 - SARL A.M.I.

Du 01/11/2019 au 31/10/2020

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		30 199
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
TOTAL DES ORIGINES		30 199
Affectations aux réserves	- Réserves légales	
	- Autres réserves	
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		
TOTAL DES AFFECTATIONS		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00AM07 - SARL A.M.I.

Du 01/11/2019 au 31/10/2020

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	959	959		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices	265	265		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	11 296	11 296		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	304	304		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	30 716	30 716		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	9 277	9 277		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	52 817	52 817		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00AM07 - SARL A.M.I.

Du 01/11/2019 au 31/10/2020

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	648
Dettes fiscales et sociales	304
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	952

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00AM07 - SARL A.M.I.

Du 01/11/2019 au 31/10/2020

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						

TOTAL (1)

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						

TOTAL

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						

TOTAL

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00AM07 - SARL A.M.I.

Du 01/11/2019 au 31/10/2020

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL		

A.M.I
Société à responsabilité limitée
au capital de 183 000 euros
Siège social : Avenue des Jeux Olympiques
Les Saisies
73620 HAUTELUCE
494 127 673 RCS CHAMBERY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 AVRIL 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2020

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2020 s'élevant à 31 695,50 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	31 695,50 euros
A titre de dividende global à l'associé unique	20 000,00 euros
Soit 1,09 euros par part	
Le solde	11 695,50 euros

En totalité au compte "Autres Réserves" qui s'élève ainsi à 139 378,50 euros.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.



Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 20 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1er mai 2021.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a series of loops and a horizontal stroke at the end.